POITOU HABITAT JEUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Association
POITOU HABITAT JEUNES

Assemblée Générale 2025
17 juin 2025

▲ Livraison de la 1re tiny en octobre

2024

EN IMAGES

◀ Séjour marseille en juin

▼ Ateliers crochets en fin d'année

SOMMAIRE

Nos missions 5

L'association sur le territoire.....6

Le projet social de l'association 7

L'esprit Barangaï.....8

La gouvernance 9

Les services..... 11

Réforme du CVS..... 14

Les partenaires.....16

Déploiement de l'offre habitat Jeunes sur Grand Poitiers 18

L'année en chiffres..... 22

L'accompagnement socio-éducatif..... 36

Passerelle Habitat Jeunes 41

Accompagnement au cadre de vie..... 43

L'animation et la vie collective.....44

A venir en 2025... 52

NOS MISSIONS

Extrait des statuts votés le 2 juillet 2019

En s'appuyant sur la charte de L'Union Nationale des Associations Habitat Jeunes, l'association propose, à travers l'habitat et d'autres domaines d'action, d'accueillir et d'accompagner des jeunes de toutes conditions dans leur parcours résidentiel.

L'association est actrice dans l'évaluation des besoins et l'intégration de la jeunesse sur le territoire. Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire et promeut l'accès aux droits.

L'association met en œuvre les missions suivantes :

Contribuer à la mixité des publics et à l'accès de tous et toutes au droit commun, sans distinction

Favoriser la mixité sociale et générationnelle, la rencontre et les solidarités entre personnes d'origines diverses et l'hospitalité du territoire

Gérer des logements, des services, des équipements, et proposer un cadre de vie qui permet aux jeunes de développer leur savoir-faire et leur savoir-être

Favoriser des expérimentations et des expériences valorisantes

Proposer des actions socio-éducatives permettant de s'ouvrir au monde et de s'intégrer au territoire

Contribuer à la définition, à la réalisation et à l'évaluation des politiques dans les domaines de la jeunesse et de l'habitat

Fournir des prestations d'ingénierie pour accompagner la mise en œuvre de projets Habitat Jeunes portés par elle-même ou par des tiers

Proposer et mettre en œuvre des actions répondant aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux dans la mesure où ils impactent l'intégration et l'habitat des jeunes.

L'ASSOCIATION SUR LE TERRITOIRE

L'association Poitou Habitat Jeunes a pour ambition de permettre aux jeunes accueilli.e.s d'habiter.

Habiter, ce n'est pas simplement être logé, c'est aussi se sentir bien sur son lieu de vie, son territoire, s'ouvrir aux autres, y construire sa vie.

La résidence en accueillant les jeunes actifs et actives en mobilité permet un brassage dynamique des populations sur le quartier. L'habitat Jeunes Barangaï K2 est un lieu ouvert sur son environnement.

La porosité entre l'activité interne et le contexte externe doit être considérée comme un atout pour ceux et celles qui y vivent, mais également pour les associations et les habitant.e.s du territoire.

L'association met en œuvre :

- Un projet éducatif qui est celui de l'émancipation de tous et toutes ;
- Un projet culturel valorisant les nouvelles pratiques artistiques urbaines et l'implication des publics du territoire ;
- Un projet social qui veut garantir à chacun.e des conditions d'existence dignes et des possibilités d'évolution sociale.

LE PROJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

Poitou Habitat Jeunes porte un projet social de territoire pour 170 places FJT existantes sur Grand Poitiers gérées par l'association. Ce projet a pour finalité d'offrir une réponse globale, cohérente et unifiée sous un même projet, rayonnant sur l'ensemble de la Communauté Urbaine.

Ce projet social de territoire permet d'apporter des réponses complémentaires pour les publics et les différents parcours de logement, à la fois en termes de services et de compétences.

Depuis 2022, ce projet comporte une description précise du Barangaï K2 (110 places FJT) et fixe un premier cadrage pour les autres sites encore en développement à ce jour. Cette version s'étoffera par la suite au fil de l'émergence des projets habitat jeunes.

Le schéma de représentation du foyer-soleil est composé de :

- La résidence principale (Barangaï K2) ;
- 4 établissements satellites de la résidence principale présentant le projet de redéploiement des 60 places FJT ;
- 2 autres établissements satellites (n°6 et n°7) de la résidence principale dont la vocation est également de répondre aux enjeux territoriaux des besoins en logements jeunes. Ces 2 établissements feront l'objet d'une demande d'extension des capacités FJT de Poitou Habitat Jeunes.

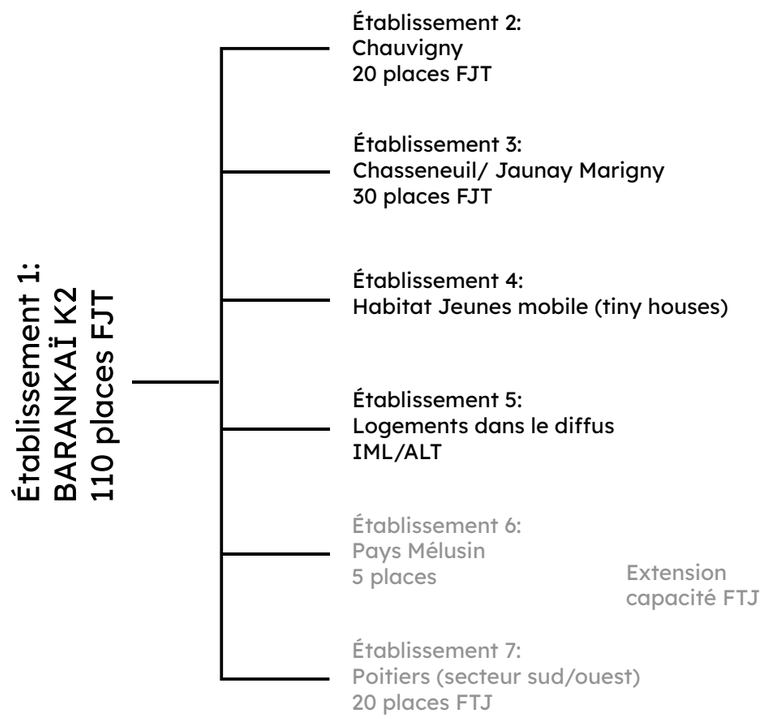

L'ESPRIT BARANGAÏ

Barangaï (n. m.) : une entité administrative aux Philippines, qui constitue à la fois une communauté et un lieu de vie, et qui incarne le projet que nous portons : un espace de vie où le collectif permet à l'individu de s'épanouir.

L'habitat. Bien plus qu'un simple toit pour se protéger des intempéries, c'est un espace vital, une base pour se construire individuellement, en relation avec les autres, dans l'espace public.

Aux Barangaï, nous voulons donner au verbe "habiter" tout son sens : c'est être pleinement soi, c'est être relié aux autres, c'est avoir une place dans la société.

C'est l'esprit Barangaï.

Le présent manifeste reflète notre identité et nos convictions profondes, et guide nos actions pour vivre en Barangaï en **autonomie**, **ensemble**, en **citoyen.ne**.

Le manifeste intégral

LA GOUVERNANCE

Le conseil d'administration

Élu pour deux ans, le conseil d'administration de POITOU HABITAT JEUNES est composé en 2024 de 15 membres.

La présidente : Françoise RAIMBAULT
Les membres du bureau : Laura SCHAMMEL et Djamila BERRITANE

Les membres du collège « membre actifs » : Baba BADJI, Daniel LODENET, Jean-Marie BILLOUIN, Bilal SAIS et Martine BARBOTIN.
Les membres du collège « salarié.e.s » : Gersende BOUTET et Florence LAURIN.

Le conseil de vie sociale

Le conseil de vie sociale est l'instance de représentation des résident.e.s.
Ses membres sont élu.e.s via une élection sans candidat.e, par l'ensemble des adhérent.e.s tous les ans. Ils et elles siègent de droit au conseil d'administration.

Les représentant.e.s : Safae REGRAGUI et Jean POUTEAU

L'équipe

Au 31 décembre 2024, l'effectif total de l'association est de 15 personnes représentant 13.07 équivalents temps plein.

L'effectif a augmenté en 2024 avec l'arrivée de Bernard JEAN sur le poste d'accompagnateur social au 31 mars 2024.

15 salarié.e.s : 15 en CDI

Effectif par sexe au 31/12/2024

F	H	**Total**	CDI F	CDI H	**Total**	CDD F	CDD H	**Total**
8	7	**15**	8	7	**15**	0	0	**0**

	Nombre de Salarié.e.s	ETP
Direction et développement	2	1.86
Action socio-éducative	7	6.21
Entretien Maintenance	2	2
Accueil et gestion locative	4	3.02

6 stagiaires ont été accueilli.e.s en 2024 dans les métiers socio-éducatif, maintenance et avec des formations diverses (CAP, bac pro, BTS, etc)

L'association mobilise une équipe de 2 volontaires en service civique sur 9 mois afin de renforcer la dynamique de la vie collective. Deux missions leur sont proposées :

- Agir pour développer des pratiques de loisirs et de sport
- Agir pour développer des actions culturelles en lien avec le quartier

La mobilisation est possible grâce à l'agrément national de l'UNHAJ.

L'ancienneté moyenne est de 16 ans et 4 mois pour les femmes et 10 ans et 10 mois pour les hommes et l'âge moyen des salarié.e.s est de 48 ans au 31 décembre 2024 (51 ans pour les femmes et 46 ans pour les hommes).

Organigramme fonctionnel PHAJ

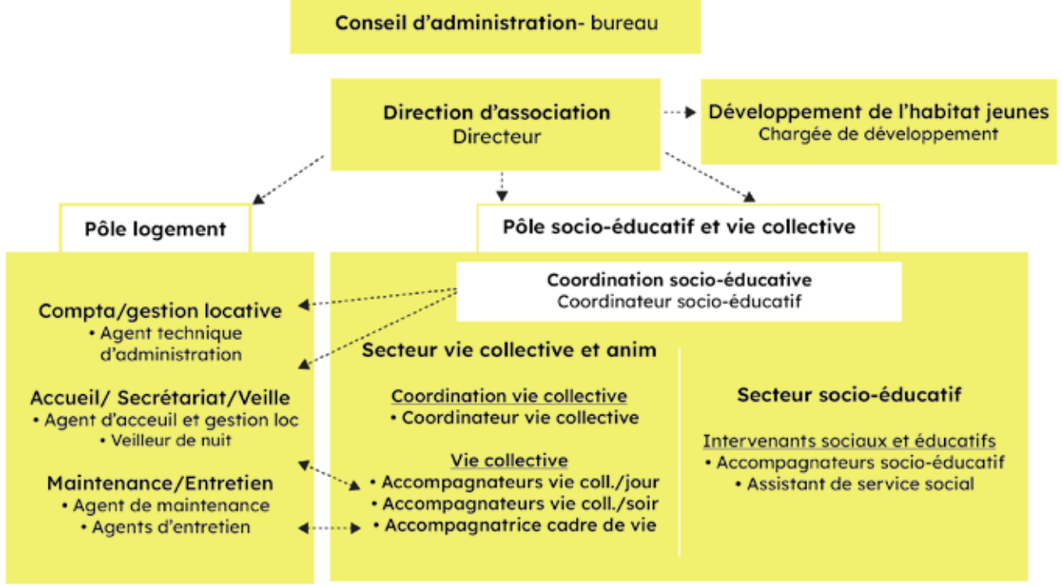

LES SERVICES

Les logements

Depuis décembre 2022, l'association exploite 100 logements pour jeunes actifs et actives avec une gamme allant du T1 au T3 en colocation.

5 T1
85 T1 PRIME
8 T2
1 T3

La capacité d'hébergement de l'Habitat Jeunes Barangaï K2 est de 110 places.
Le Barangaï K2 est une résidence sociale à statut de « Foyers de Jeunes Travailleurs ».

Les tarifs

Notre politique tarifaire vise à faciliter l'accès au logement pour les jeunes actifs et actives ayant peu de moyens financiers.

L'année 2024 est la deuxième année d'exploitation de la résidence. Les redevances ont augmenté conformément à l'évolution de l'indice de révision des loyers 2024. Au 1er mars 2024, les redevances ont augmenté de 3.5%.

	Total Hors APL	Taux d'effort après déduction de l'APL pour un.e bénéficiaire du RSA	Taux d'effort après déduction de l'APL pour un.e étudiant.e non boursier.e
T1	380 €	62 €	209 €
T1 prime	502 €	99 €	286 €
T2	571 €	168 €	355 €
T3	299 €	53 €	180 €

L'accompagnement

- Accueil individualisé
  Un accueil et un conseil personnalisés sont apportés pour préparer les admissions dans la résidence.

- Accompagnement individuel dans la vie quotidienne
  Possibilité d'un accompagnement adapté dans la vie quotidienne : logement, santé, emploi, accès aux droits…

- Accompagnement pour les démarches liées au logement et au relogement
  Informations sur les droits et les aides existantes : Aides financières, dossier d'APL, dossier de recherche de logement…

- Accompagnement vers l'emploi
  En partenariat avec la Mission Locale d'Insertion du Poitou, la résidence propose une mise en relation avec les structures d'aides à la recherche d'emploi.

La vie collective

Le Barangaï K2 est un lieu de rencontres, d'échanges et de découvertes.

Le Conseil de Vie Sociale, ouvert à tous et tous-tes les résident.e.s, permet d'exprimer son opinion et de soumettre des idées sur le fonctionnement de la structure. Le Conseil se réunit tous les deux mois. Il fait des propositions d'activités et d'animations pour la vie dans la résidence.

Les + de la Vie Collective :

▲ Terrasse

▼ Salon

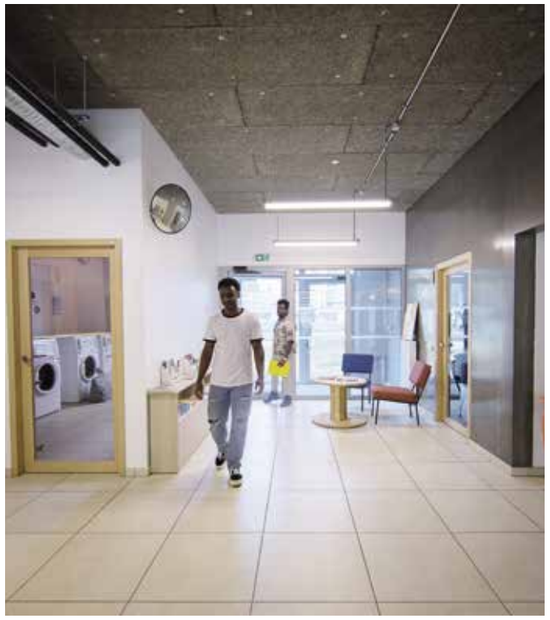

▲ Hall

▲ Laverie

RÉFORME DU CVS

En octobre 2024 le conseil d'administration a adopté une refonte du Conseil de Vie Sociale.

L'objectif est de renforcer le CVS comme une instance interface entre les résident.e.s, les représentant.e.s des résident.e.s et le CA. Le CVS a maintenant un pouvoir de décision. Il se réunira 3 fois par an dont une fois le jour de l'AG pour l'élection des représentant.e.s des résident.e.s et il rendra compte de son action lors de l'AG.

Le CVS se tient dans la résidence principale, en présence des représentant.e.s, des membres de l'équipe et d'administrateurs ou administratrices. Il traite des sujets de fond sur la vie dans la résidence et sur les projets à partir de sujets sélectionnés en Conseil de Barangaï.

Il y a donc la création d'une instance intermédiaire : « le Conseil de Barangaï » qui se réunit en amont des CVS et qui permet de renforcer le CVS dans son rôle de décision.

Le Conseil de Barangaï

1. Instance intermédiaire « le Conseil de Barangaï »
2. Se réunit 2 fois par an et par résidence
3. Un moment conviviale «Barangaï Party »
4. Traite des problématiques de vie quotidienne et des projets d'animations
5. Choisi des sujets à remonter en CVS
6. sont présent-es les RR et des membres de l'équipe pour réunir un maximum de résident-es afin de récolter leurs avis
7. Réunir un maximum de résident.e.s

Le CVS

1. Un pouvoir de décision
2. Se réunit 3 fois par an dont une fois le jour de l'AG
3. Le CVS rend compte de son action lors de l'AG
4. Se tient dans la résidence principale
5. En présence des représentant.e.s des résident.e.s, des membres de l'équipe et d'administrateurs ou administratrices
6. Traite des sujets de fond sur la vie dans la résidence et sur les projets
7. Sujets sélectionnés

Résident.e.s Représentant.e résident.e.s Equipe	Représentant.e résident.e.s Equipe Administrateurs / administratrices	Administrateurs / administratrices Représentant.e résident.e.s Equipe
CB / 2 fois par an	**CVS 3 fois par an dont pendant l'AG**	**CA 1 semaine après le CVS**
Problèmes du quotidien	Projets et améliorations	Orientations stratégiques

LES PARTENAIRES

Les partenariats financiers

Les partenaires financiers les plus importants en 2024 sont la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne, la Ville et l'Agglomération de Poitiers, la Politique de la ville et la DDCS 86 et le Conseil Départemental de la Vienne.

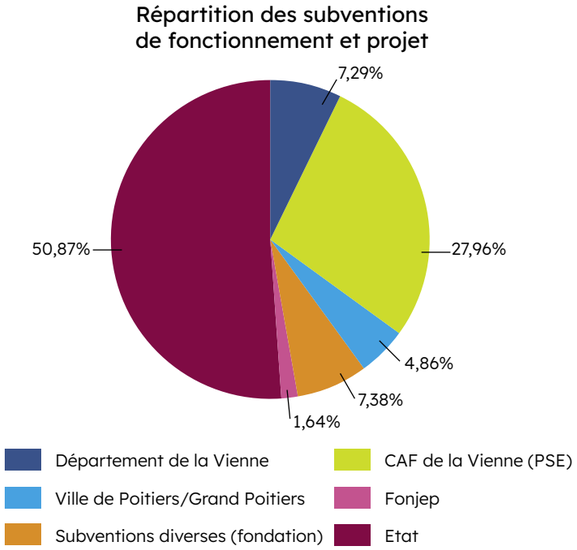

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Département de la Vienne	15 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	35 000 €	31 500€
Caf de la Vienne (PSE)	120 757 €	122 000 €	124 416 €	124 407 €	143 363 €	120 856 €
Aide à l'emploi	11 040 €	5 966 €	2 000 €	6 000 €	0 €	0 €
Région Nouvelle Aquitaine	5 000 €	30 000 €	48 862 €	77 560 €	30 501 €	0 €
CAF de la Vienne (autre)	7 000 €	21 000 €	7 474 €	7 000 €	0 €	0 €
Ville de Poitiers/ Grand Poitiers	5 000 €	3 000 €	77 560 €	73 000 €	34 000 €	21 000 €
Subventions diverses (fondations)	5 266 €	14 000 €	13 000 €	16 000 €	15 800 €	31 900 €
France Active		7 000 €		3 000 €	0 €	0 €
Fonjep	3 554 €	3 554 €	3 554 €	7 107 €	7 107 €	7 107 €
Etat		34 643 €	51 400 €	41 036 €	225 062 €	219 920€
	172 616 €	**271 163 €**	**358 266 €**	**385 110 €**	**490 833 €**	**432 283 €**

Les conventions de logement

Dans le cadre de l'ouverture du Barangaï K2, des conventions de logement ont été renouvelées avec :

- La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, pour 5 logements ALT.
- L'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille, pour la mise à disposition de 9 logements.
- L'Aide Sociale à l'Enfance, pour le logement de 10 mineur.e.s migrant.e.s.
- L'Etat, le SIAO et les Habitat Jeunes de la Vienne pour la mobilisation des logements en RHJ au titre du contingent préfectoral par le SIAO de la Vienne.

Les partenaires de la vie collective et de l'animation

ACEASCOP
ADEMI
AIDES
ANCV (Vacances Ouvertes)
Bibliothèque des Couronneries
Biclou
CAC
CAPEE
CEMEA
CISM
CIF-SP
Cités Educatives
C.L.S.M (Comité Local De la Santé Mentale)
Concordia
Coopérative des Tiers Lieux
CRAJEP
CRIJ Nouvelle-Aquitaine
E.E.S.I
Ékitour
Ekinox
Gymshaft
IME de Moulins
Kurioz
La Caisse Mutante Précaire
La Carte Culture
La Casa de la Culture
La Halte
La Toupie Volante
Le 23
Le C.A.R.T
Le Centre Familial
Le Centre Hospitalier Laborit
Le Confort Moderne
Le Joker
Le Mipeul
Le Pôle Aliénor
Le T.A.P
Les Oiseaux de Passage
Les Usines (AY 128)
Les Petits Débrouillards
L'A.S.A.C
L'Effet Papillon
L'Eveil
L'URHAJ Nouvelle Aquitaine
Ligugé Social Club
Ludothèque
Micro Canap'
Mission Locale d'Insertion
M.J.C Claude Nougaro de Montmorillon
Orchestre de Chambre Nouvelle Aquitaine
Papyrusse
Pictadom
Poitiers Jeunes
Radio Pulsar
Rebeb
T.A.P
Toit du Monde
Unis-Cité
Valoris
Zo Prod

DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE HABITAT JEUNES SUR GRAND POITIERS

L'année 2024 est marquée par un travail plus fin mené sur les contours administratifs, techniques et financiers du projet d'Habitat jeunes mobile. Elle est également marquée par une pluralité de sollicitation des promoteurs immobiliers et/ou bailleurs sociaux pour des études flash de différents terrains, particulièrement sur Poitiers ; projets qui n'aboutissent que dans de très rares cas.

Projet de résidence Habitat jeunes à Chauvigny

En 2024, le projet de Résidence Habitat Jeunes (FJT) à Chauvigny a connu une période de latence, principalement liée aux délais de recrutement d'un.e chargé.e d'opération à Ekidom, en charge du suivi du dossier.

Un temps d'échange a été organisé avec Grand Poitiers, la Mairie de Chauvigny et Ekidom afin de maintenir un cadre de travail commun. Une étude de faisabilité, menée par le cabinet d'architecture Volatron, a permis d'alimenter les discussions. Ce travail a porté sur les aspects techniques des travaux à réaliser et du bâtiment et sur la répartition des espaces au sein de la future résidence.

Le site de la future résidence : l'ancienne école Louise Michel, a été cédée au bailleur porteur du projet (Ekidom).

Le développement du partenariat local s'est poursuivi par une nouvelle rencontre avec la MJC Jean Vasca. Des liens ont également été établis avec le Centre d'Animation Populaire, ainsi qu'avec de nouveaux interlocuteurs de la Mairie, en vue d'associer Poitou Habitat Jeunes à la réflexion autour de la création d'un espace numérique partagé.

POITOU HABITAT JEUNES

Réflexion Habitat jeunes à Chasseneuil-du-Poitou / Jaunay-Marigny

À la suite de l'abandon, en janvier 2024, du projet de résidence à Chasseneuil-du-Poitou, Poitou Habitat Jeunes a engagé une nouvelle dynamique de partenariat avec plusieurs acteurs du territoire.

Des échanges ont notamment été initiés avec la Mairie de Jaunay-Marigny afin d'explorer des pistes communes de création de logements pour les jeunes, à travers l'éventualité d'une résidence ou le déploiement d'un habitat mobile.
Cette démarche s'est accompagnée de l'actualisation d'une enquête flash menée auprès des acteurs économiques locaux, ainsi que de la participation à une réflexion coordonnée par Grand Poitiers autour de l'expérimentation de l'occupation de quelques logements vacants du CROUS par des jeunes saisonniers.

Projet Habitat jeunes mobile

Poitou Habitat Jeunes a finalement choisi de solliciter l'agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, afin de consolider le plan de financement du projet. Cet agrément permet notamment de mobiliser des aides financières, de bénéficier d'un taux de TVA réduit, de garantir l'accès à l'APL-foyer et de proposer une redevance adaptée aux ressources des jeunes (plafond PLAI). Obtenu en novembre 2024, cet agrément va permettre aux tiny houses d'être officiellement des logements sociaux à destination du public des jeunes !
Ce projet, complexe en termes administratifs, a nécessité, cette année encore, une réflexion partagée afin de lever quelques freins :

- Celui de percevoir des aides à la pierre pour un logement mobile
- Celui de signer une convention APL, attachée à un terrain, lorsque le logement est mobile
- Celui d'exonérer les communes de verser l'aide à la pierre alors que le logement pourra être amené à changer d'implantation de commune.

Le soutien de l'État et de Grand Poitiers ont permis de faire évoluer ces réflexions, jusqu'à un niveau national pour certaines. La question de la convention APL est toujours en cours et sera traitée en 2025.

BARANGAÏ
#Tiny

POITOU HABITAT JEUNES

La recherche de subvention s'est poursuivie, notamment par la sollicitation d'une aide financière européenne FEDER, via le GAL Centre-Sud Vienne.

Le partenariat mis en place avec l'entreprise Tiny House Nord-Poitou, représentée par Gilbert Busseau, s'avère particulièrement efficace et enrichissant. Nous avons cette année finalisé le travail de conceptualisation des plans, validé en commission de suivi du développement. C'est ainsi qu'a pu être rédigé un cahier des caractéristiques techniques des tiny houses.

Une visite de chantier de Tiny House Nord-Poitou a été organisée avec des salarié.e.s, des résident.e.s et des administratrices pour favoriser la mobilisation de toutes les parties prenantes de l'association.

Une journée d'immersion « chantier » avec 3 jeunes accompagnés de salariés a également été mise en place afin de découvrir et d'expérimenter une pratique professionnelle sur une mission de pose de saturateur bardage extérieur.

Mais l'année 2024 est marquée tout spécifiquement par la construction, la livraison/installation et la mise en gestion locative de notre première tiny house à visée expérimentale, en septembre.

L'installation de cette première tiny house a été précédée d'un important travail administratif et technique. Une convention de prêt à usage pour l'occupation du terrain a notamment été corédigée et signée avec la Mairie de Sèvres-Anxaumont. Il a fallu déposer une déclaration préalable pour l'occupation du terrain, puis réaliser les raccordements nécessaires aux réseaux d'eau et d'électricité, non sans difficultés et avec quelques péripéties !

Grâce au travail partenarial fluide et de confiance mené avec la commune de Sèvres-Anxaumont, cette tiny house a été très bien accueillie. A l'issue de son installation, les techniciens de la commune ont su la valoriser et l'intégrer au paysage par une délimitation grillagée, lui conférant un espace plus intimiste.

Le Barangaï Tiny devenant un nouveau service logement de Poitou Habitat Jeunes, des actions de commercialisation et de création d'outils de communication ont été réalisés : mise à jour du site internet, livret de présentation des tiny houses…

POITOU HABITAT JEUNES

Enfin, en décembre dernier s'est tenu le comité de pilotage autour du financement du projet. L'enjeu était donc de présenter à l'ensemble des participant.e.s les pistes et projections de financements et de faire des liens institutionnels. L'issue de ce temps de réunion a permis de dessiner un calendrier plus fin pour la mise en œuvre effective du plan de financement.

Les prochaines années marqueront la poursuite du projet à partir d'une acquisition échelonnée de tiny du « Barangaï Tiny ».

Projet Habitat Jeunes à Saint-Sauvant Depuis l'acquisition du bâtiment par SEI, l'association s'est engagée dans un DLA afin d'étudier les possibilités de portage et de gestion des différents espaces et logements du bâtiment. L'issue de ce travail a donné lieu à l'organisation d'un comité de pilotage auquel nous avons participé. Différents scénarios se dessinent. Poitou Habitat Jeunes continue d'être un soutien pour l'association locale de Saint-Sauvant, dans l'attente de son positionnement.

En préfiguration de ces logements, dont une partie sera dédiée au public des jeunes, nous avons poursuivi notre réflexion d'implantation d'une tiny house sur la commune. La Mairie, partie prenante de cette réflexion, étudie à ce jour la proposition de convention de prêt à usage en vue de son installation qui devrait avoir lieu en 2025.

De manière transversale…

Enfin , Poitou Habitat poursuit son implication dans l'élaboration des politiques publiques locales :

- Participation au Groupe de travail sur la thématique du logement des jeunes au sein du PDALHPD 86 ;
- Intervention lors du Comité Responsable du PDALHPD 86 pour la présentation du projet Barangaï Tiny ;
- Intervention lors d'un temps d'échange « Tiny » organisé par la DDT 86 ;
- Participation à l'évaluation intermédiaire du PLH de Grand Poitiers ;
- Participation à la démarche du Logement d'Abord sur Grand Poitiers.

POITOU HABITAT JEUNES

L'ANNÉE EN CHIFFRES

Le taux d'occupation

2024 est la première année complète d'exploitation de l'habitat jeunes Barangaï K2, nous ne pouvons que partiellement faire des comparaisons avec 2023.

En 2024 le nombre de jeunes entré.e.s en séjour dans la résidence a été de 40. Le nombre de fin de séjour a été de 42. Nous avons accueilli 139 jeunes dans l'année.
Au 31 décembre 2024 la liste d'attente est de 15 jeunes.

Parmi les 110 places FJT faisant l'objet du conventionnement avec la CAF de la Vienne, le taux d'occupation moyen observé en 2024 est de 97% et le nombre de nuitées réalisées est de 35 706. Une augmentation de 20.58% par rapport à 2023 mais avec deux mois de plus d'ouverture (Janvier et Février).

Le public présent en 2024

En 2024, le peuplement de la résidence est satisfaisant tant dans le type de public que dans le nombre de personnes logées.

Répartition public accueilli

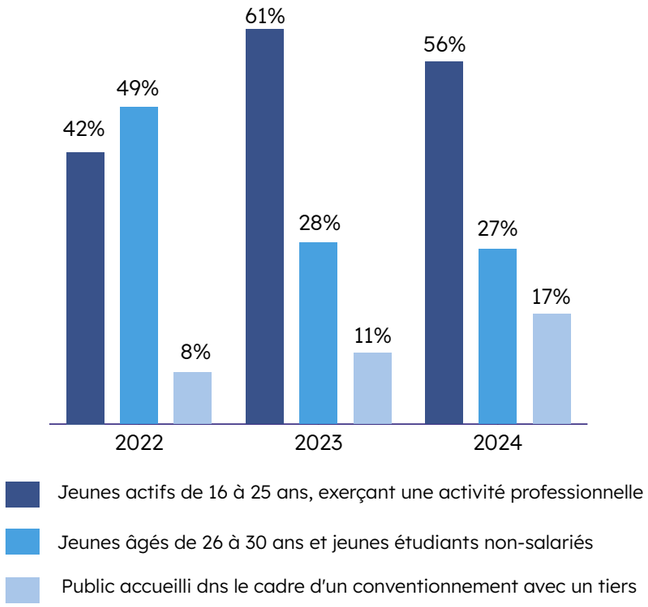

L'entrée dans la nouvelle résidence a signé un retour aux objectifs de peuplement assignés par la CAF pour les habitats jeunes : « loger majoritairement des jeunes de moins de 26 ans en activité professionnelle »

En 2024, 56% du public accueilli est donc âgé de moins de 26 ans et exerce une activité salariée, en apprentissage, en formation professionnelle, en stage ou en recherche d'emploi.

Le peuplement de la nouvelle résidence a permis d'effectuer un important travail de sélection des nouveaux et nouvelles résident.e.s pour revenir en conformité avec les critères CAF. Ce travail se poursuit au quotidien dans le cadre des commissions d'admission bimensuelles.

Le nombre de personnes accueillies dans le cadre d'une convention augmente légèrement (Pôle MNA, IDEF)

L'état de la demande de logement

Changement de résidence passant de Kennedy au Barangaï K2 en mars 2023 (impactant le travail de commercialisation sur les sites internet)

1. Évolution du nombre annuel de demande de logement

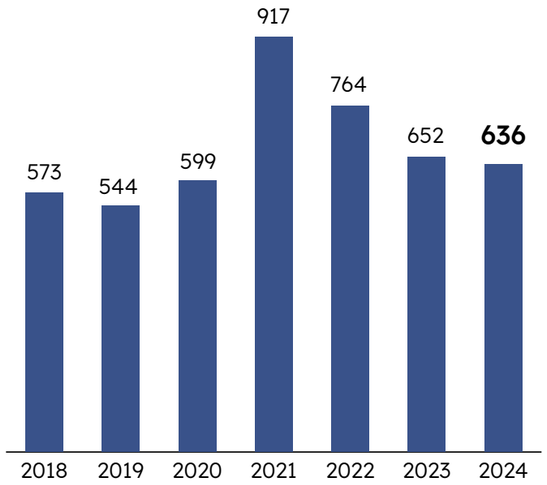

Un nombre élevé de demande de logement

2. Répartition de la demande de logement

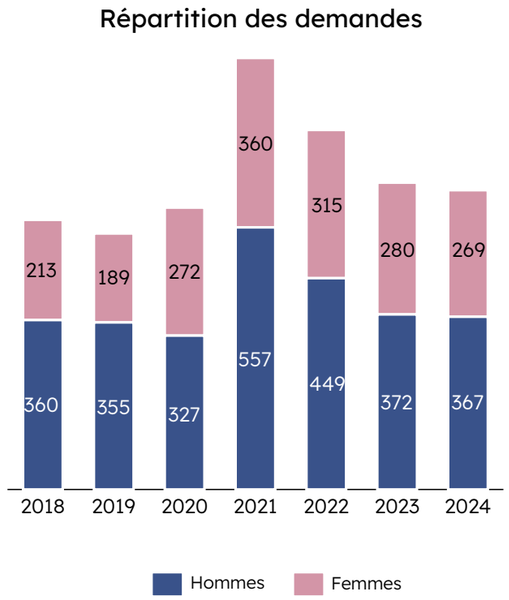

43% de femmes parmi les demandes de logement

Évolution de l'âge des demandeur.euse.s de logement

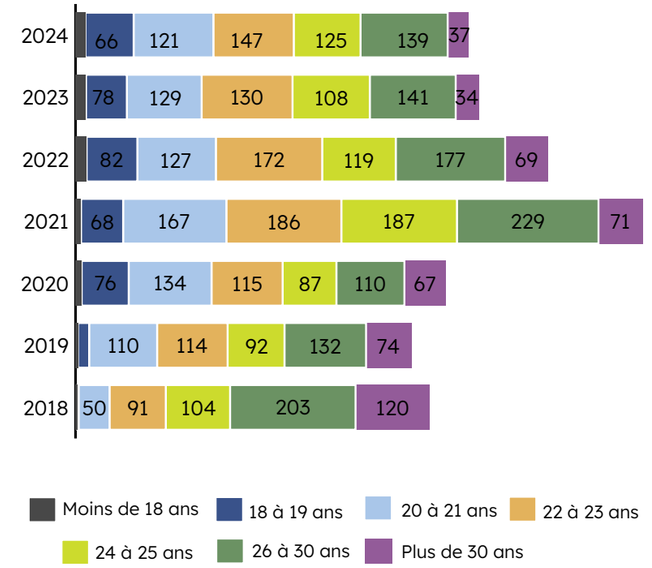

Répartition des tranches d'âge des demandeur.euse.s

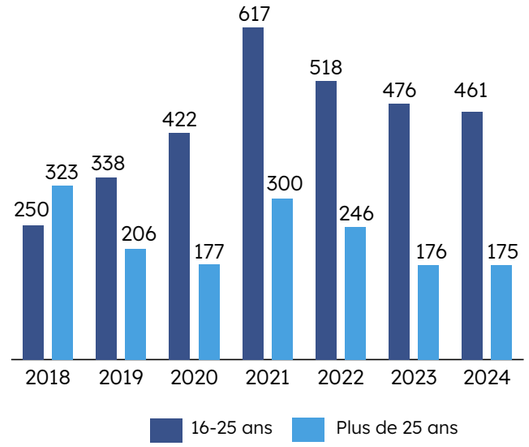

Âge des demandeurs et demandeuses de logement :

En 2018 :
- 16-25 ans : 44%
- + de 25 ans : 56 %

En 2024:
- 16-25 ans : 72%
- + de 25 ans : 28%

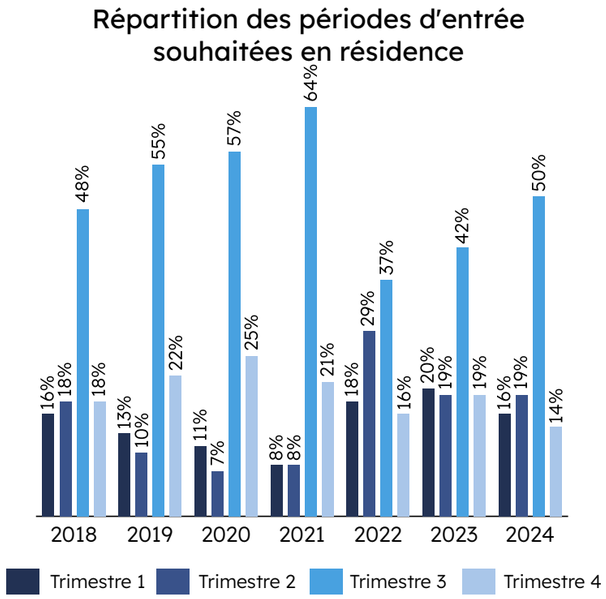

En 2024, la moitié des périodes d'entrée souhaitée en résidence est concentrée au 3ème trimestre. Cette période correspond également à celle de la rentrée universitaire.

20,1% des demandes concernent une entrée souhaitée en **août**.
23,7% des demandes concernent une entrée souhaitée en **septembre**.

FOCUS 2024

POITOU HABITAT JEUNES

7% d'entrée à Barangaï K2 en 2024 parmi l'ensemble des demandes de logement (45 entrées/636 demandes)
Fin 2024 : 15 demandes de logement sur liste d'attente

Principales raisons de la recherche de logement

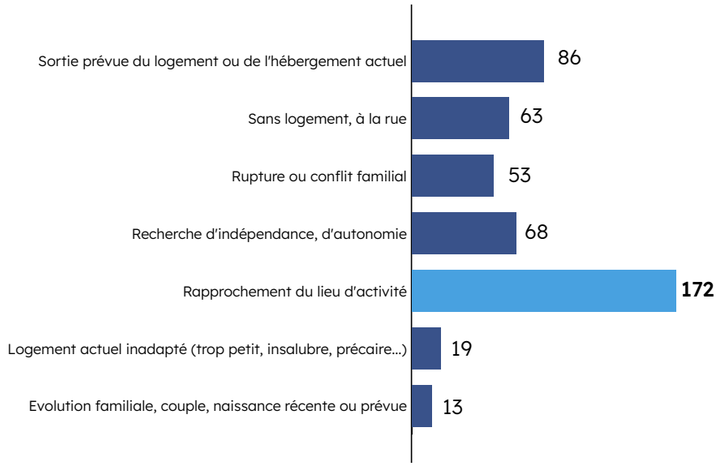

Le **rapprochement du lieu d'activité** est le principal motif de recherche de logement

Communication

Comment avez-vous connu le Barangaï K2 ?

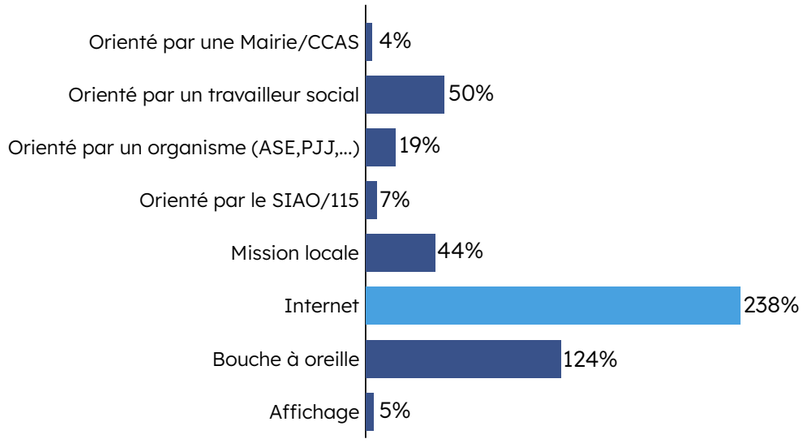

Des **outils de communication** qui fonctionnent (internet, bouche à oreille)
Des **partenariats solides** avec les acteurs sociaux (mission locale, travailleurs sociaux...)
Bien que le taux de non réponse soit très élevé, on observe une majorité de demande de logement faite **spontanément**.

POITOU HABITAT JEUNES

Profil des jeunes demandeurs / demandeuses

Situation socio professionnelle des demandeur.euse.s

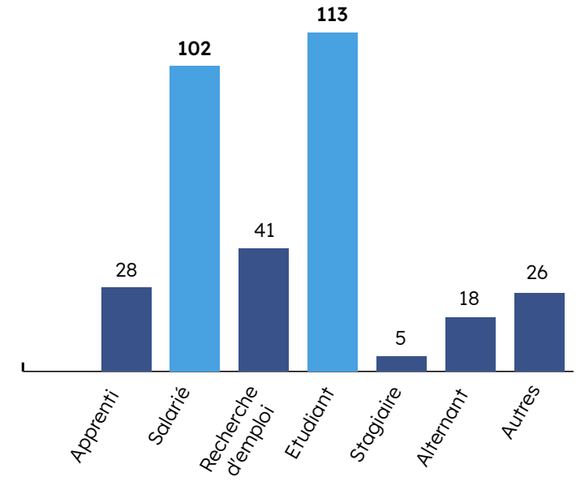

Il est important de noter le taux de **non-réponse** de 48%.
Ce graphique révèle plutôt une tendance de la situation socio-professionnelle des demandeur.euse.s, qu'une réalité exhaustive.

Montant de ressources des demandeur.euse.s

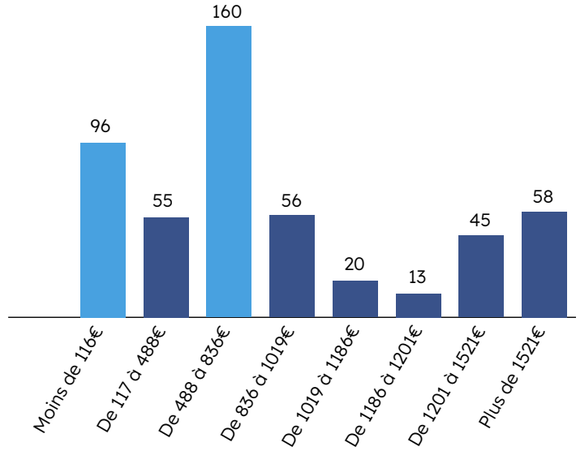

62% des répondant.e.s ont des ressources mensuelles inférieures à 836€, dont 19% ont des ressources mensuelles inférieures à 116€ !

POITOU HABITAT JEUNES

Les caractéristiques de la population accueillie en 2024

1. Identité des résident.e.s nouvellement accueilli.e.s

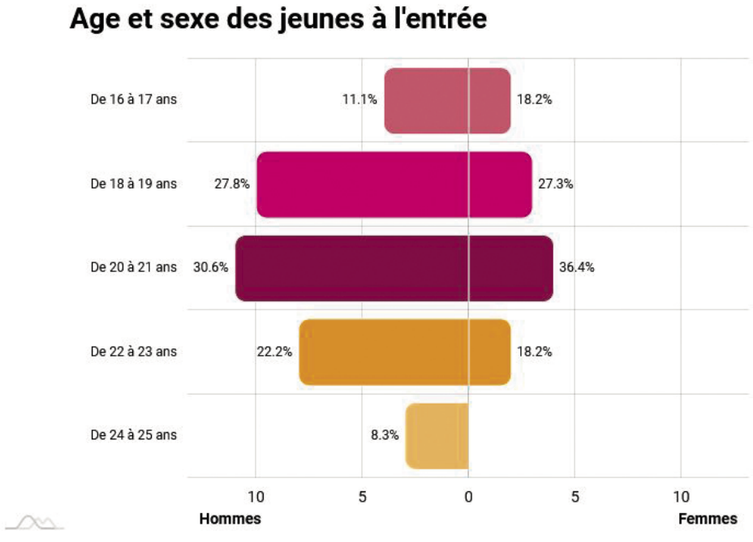

La proportion femmes/hommes est toujours déséquilibrée (76% hommes/24% femmes). Nous tentons de compenser ce déséquilibre par la priorisation de l'accueil des jeunes femmes.

La population du Barangaï K2 est essentiellement masculine mais nous constatons une remontée de la proportion de jeunes femmes grâce à l'amélioration des conditions d'accueil et de la qualité des logements. Leur durée de séjours est plus long que dans la residence Kennedy.

Une majorité de jeunes résident.e.s en 2024 est domiciliée en Nouvelle-Aquitaine et plus particulièrement à Poitiers. Ces dernier.e.s sont très majoritairement orienté.e.s par les services sociaux du territoire.
Ces jeunes sont, pour beaucoup, en situation de mobilité professionnelle.

La résidence répond à près de 34% d'un besoin de mobilité extra-départementale.

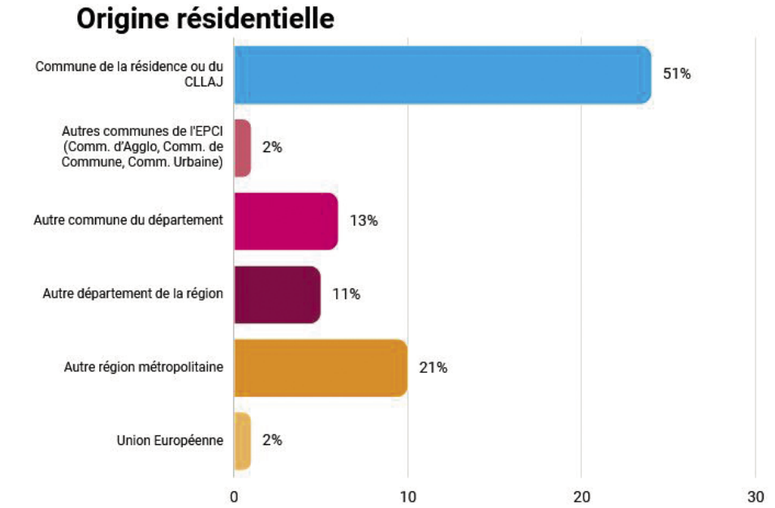

Les jeunes âgé.e.s de 16 à 25 ans représentent l'ensemble du public nouvellement accueilli en 2024. La résidence reçoit encore de nombreuses demandes d'un public âgé de plus de 30 ans principalement pour des raisons financières.

En 2024 nous n'avons accueilli aucun jeunes de plus de 25 ans.

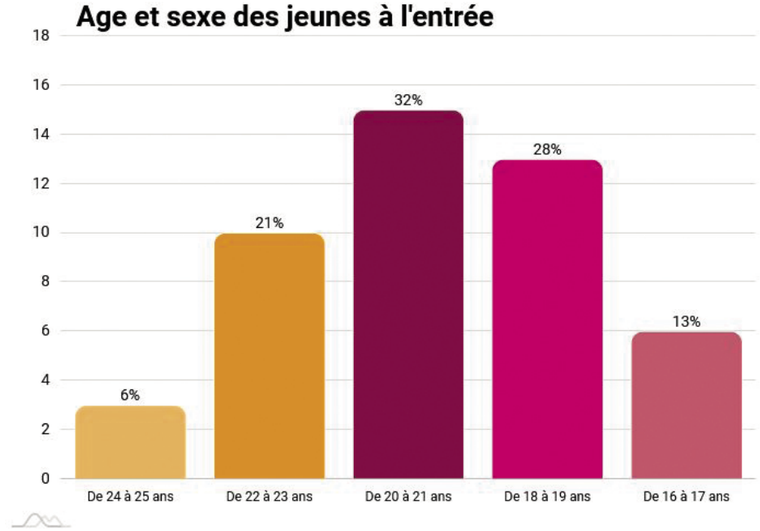

2. Situation socio-professionnelle des résident.e.s

Le public en situation de précarité représente 35% de l'ensemble de la population accueillie (non-salarié.e.s et demandeurs/demandeuses d'emploi), en baisse depuis 2022 et stable avec 2023.

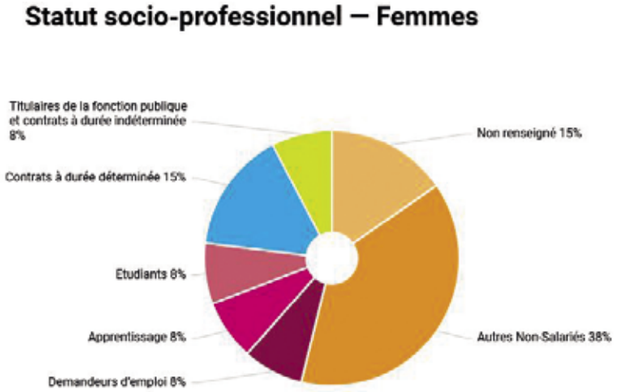

La majorité des jeunes entrants dispose de ressources, mais beaucoup se trouvent sous le seuil de pauvreté.

Montant des ressources mensuelles

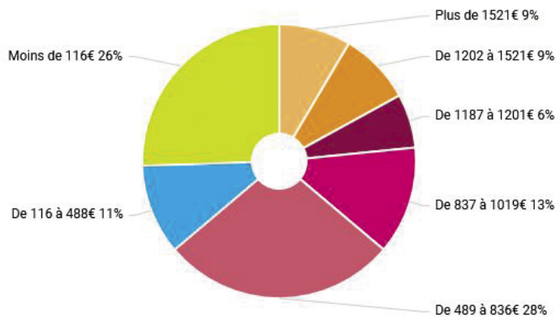

3. Durée de séjour des personnes sorties en 2024

La durée moyenne des séjours a nettement augmenté par rapport à 2022 et l'ancienne résidence, notamment chez les femmes qui restent plus longtemps. Encore un effet du changement de résidence.

Aujourd'hui, une majorité de jeunes reste en résidence plus de 6 mois. Ce qui est un nouveau phénomène pour l'équipe qui doit travailler à fluidifier les parcours et accompagner la fin de séjour.

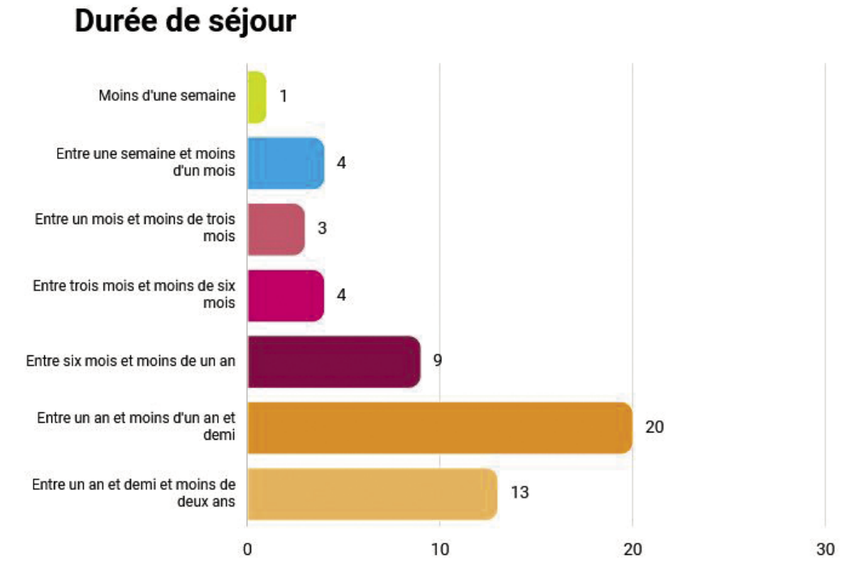

Raisons du départ du logement

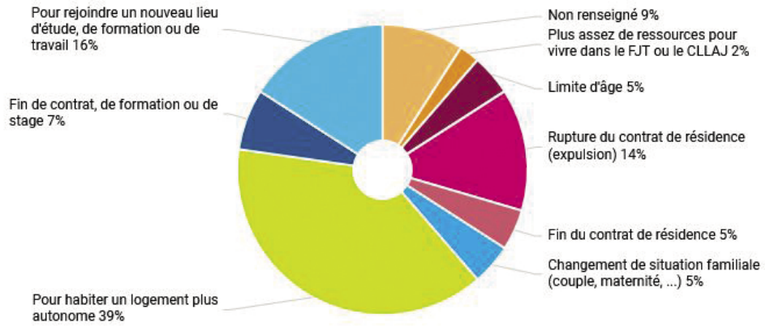

La Résidence Habitat Jeunes est un logement de transition, permettant une première expérience du logement autonome ou un logement pratique en cas de CDD ou de stage.

Près de 50% des résident.e.s se relogent à Poitiers.

Même si beaucoup de résident.e.s étudiant.e.s entrent dans le logement familial en sortie de résidence, l'objectif est d'accompagner, malgré tout, les jeunes accueilli.e.s vers le logement autonome.

Population présente au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024 la résidence compte 97 résident.e.s présent.e.s dont 31 femmes et 66 hommes.

Au 31 décembre 2024, la durée moyenne de séjour des personnes présentes était de 14 mois.
Cette durée moyenne a considérablement augmenté depuis 2022 où elle était de 6 mois. Elle traduit, d'une part, une meilleure attractivité de la nouvelle résidence et la baisse de l'accueil d'étudiant.e, et d'autre part, la difficulté à partir de la résidence pour certain.e.s résident.e.s.

Durée de séjour des présents au 31/12/2024

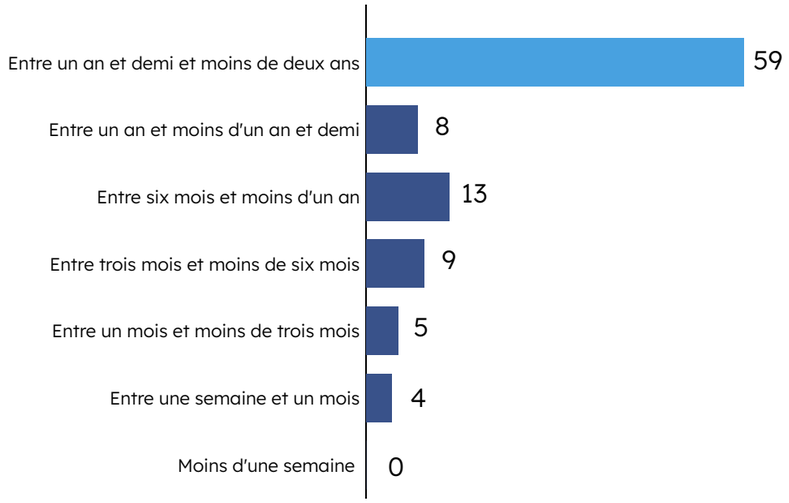

Les personnes ayant plus d'un an et demi de séjours sont majoritairement des ancien.ne.s de la résidence Kennedy. Elles représentent 60 % du public. Les 40 % restant représente le nouveau public de la résidence.

C'est auprès de ce public que le travail d'accompagnement à la sortie de la résidence est le plus marqué afin de limiter les durées de séjour à 2 ou 3 ans et de maximiser le nombre de jeunes logés.

Le relogement se heurte à de nombreux problème : solvabilisation, marché immobilier, capaciter à déménager pour un logement individuel, etc.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF

Les jeunes âgé.e.s de moins de 26 ans, non étudiant.e.s, public cible de la CAF sont à présent majoritairement représenté.e.s dans la population accueillie.

Une commission d'admission bimensuelle examine chaque demande en tenant compte des critères précités et des critères de mixité sociale dont celle de genre.

Les admissions s'opèrent :

- A partir d'une liste d'attente interne : 15 personnes au 31 décembre 2024.
- A partir de listes d'attente externes : pour les 25 logements conventionnés « contingent préfectoral » dont les dispositifs ALT et ALTJR.

Le fonctionnement sur liste d'attente favorise l'entrée des publics en insertion, aucune autre solution rapide ne pouvant souvent être trouvée. Les publics sans besoin d'accompagnement trouvent plus aisément un logement dans le parc privé, hors période d'afflux étudiant.

Public accompagné

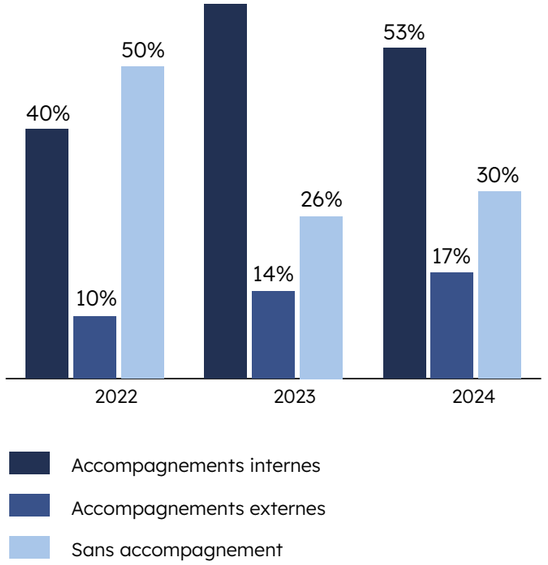

Autre effet de la liste d'attente : les nouveaux contrats de résidence sont signés pour une durée maximale de 2 ans afin de favoriser de nouvelles entrées. Le relogement des résident.e.s les plus ancien.ne.s bénéficie donc d'une attention particulière.

A partir de fin 2023 nous avons généralisé les demandes de cautionnement Visale pour les entrant.e.s. Les restrictions d'éligibilité rendent cependant la mise en place de ce dispositif marginale.

Des partenariats pour l'accueil des jeunes

La caractéristique principale de notre public reste sa diversité. Nous accueillons des jeunes de toutes origines sociales et géographiques : étudiant.e.s français.e.s ou étranger.e.s, jeunes en mobilité professionnelle, avec parfois des qualifications et des salaires élevés.

Une douzaine d'organismes sociaux ou médico-sociaux fait régulièrement appel à nos services. Plusieurs partenaires extérieurs ont également assuré l'accompagnement des jeunes qu'ils sont orienté.e.s dans notre structure.

Depuis la signature de la convention entre l'état, le SIAO et les association Habitat jeune du département, les demandes de publics prioritaires sont fléchées vers les places réservées au titre du Contingent préfectoral.

6 catégories de public sont prioritaires pour ces places

- Jeunes sortant ou signataire d'un CEJ
- Jeunes en situation de rupture familiale ou conjugale
- Jeunes sortant de détention ou de la PJJ
- Jeunes Bénéficiaire d'une protection internationale
- Jeunes sortant d'hébergement
- Jeunes sortant d'un dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance

Dans ce cadre, 25 places sont spécifiquement réservées à la résidence Barangaï K2. Les demandes d'accueil doivent transiter par le SIAO.

Conventions et peuplement

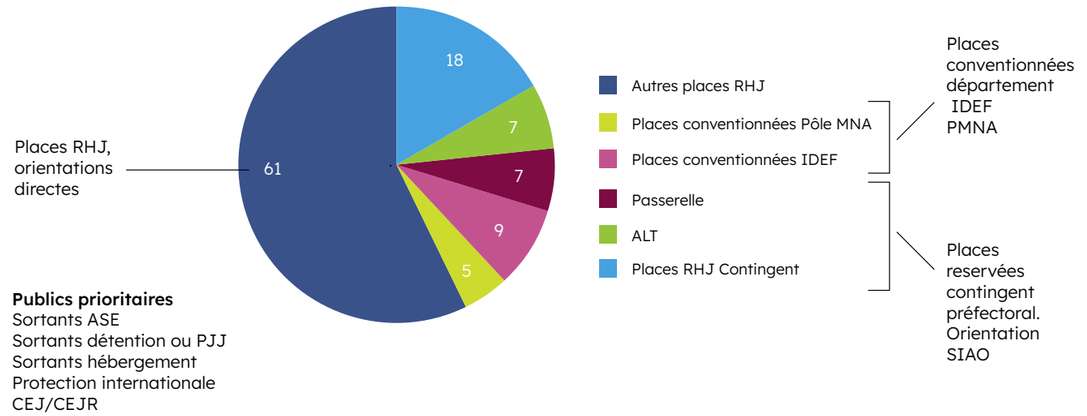

Le public prioritaire du département de la Vienne

Lors du passage de la résidence Kennedy au Barangaï K2, les conventions avec l'IDEF et le pôle MNA ont été reconduites avec un effectif identique après arbitrage du Conseil Départemental.

En 2024, nous avons accueilli 30 jeunes de 18 à 30 ans, public prioritaire de l'action du département de la Vienne MNA ex MNA.

Nous observons le glissement du public MNA accompagné par les services orienteurs vers le service d'accompagnement de la résidence. Il s'agit de la continuation des séjours à la fin des prises en charge du Conseil Départemental.

L'insertion socio-professionnelle et la solvabilité de ce public restent attachées aux décisions de la préfecture de la Vienne. Si les situations à la sortie du Pôle MNA sont relativement stables, les renouvellements de titre ou les changements de statuts restent complexes.
Ces changements de situation ont une incidence sur leurs droits (emploi, APL), sur leurs revenus et donc sur leur capacité à conserver leur logement.

Les titres de séjours « travailleurs et travailleuses temporaires » n'ouvrant pas de droits aux allocations chômage, les périodes de transition entre deux emplois sont toujours extrêmement complexes.

POITOU HABITAT JEUNES

L'allocation logement temporaire (ALT)

Cinq logements en allocation logement temporaire (ALT) sont conventionnés par la DDETS. 14personnes ont été accueillies sur ce dispositif en 2024.
Sur prescription ou après accord du SIAO, nous faisons deux utilisations de ce dispositif :

- Pour sécuriser les parcours des résident.e.s déjà présent.e.s dans notre structure,
- Pour l'accueil de jeunes sans hébergement et ne pouvant pas encore accéder à un logement.

L'accueil de jeunes réfugié.e.s

Ce dispositif est renforcé par le conventionnement de 2 logements ALT dédiés à l'accueil de jeunes réfugié.e.s. L'équipe du pôle migrant d'Audacia est chargée de l'accompagnement de ces jeunes pendant 6 mois renouvelables.

Un accompagnement individualisé

Notre action est basée sur l'établissement de relations sur l'engagement et la confiance, en prenant en compte les contextes familiaux et culturels. Nous apportons un soutien lors des phases d'instabilités et d'incertitudes que rencontrent les jeunes accueilli.e.s.

Notre résidence propose souvent une première expérience du logement autonome. Nous offrons d'une part une gestion simplifiée du logement, d'autre part un service de conseil individualisé permettant d'apprendre à gérer ce premier logement et ceux à venir.
Nous proposons un accès simplifié au logement : traitement des demandes sous 15 jours, avance de l'APL après simulation, étalement du paiement du dépôt de garantie. Un.e apprenti.e n'ayant jamais eu de ressource va pouvoir intégrer un logement pour un loyer d'environ une centaine d'euros.
Passé l'admission, il s'agit de se maintenir dans le logement. Entre situations professionnelles fluctuantes et gestions de budgets débutantes, environ 15% à 20% des résident.e.s présent.e.s bénéficient d'interventions pour le traitement d'impayés.

Face à la diversité des parcours et des besoins, nous identifions des problématiques transversales :

- L'accès à l'emploi et à la formation ;
- L'accès à un minimum de ressources pendant les périodes de transition ;
- L'accès aux droits : les allocations logement, l'assurance maladie, le droit au séjour, n'est souvent pas évident. La dématérialisation croissante d'un certain nombre de démarches rend encore plus complexe l'accès aux droits en particulier pour les jeunes étranger.e.s.
- Il s'agit enfin et surtout d'apprendre à habiter. Habiter c'est gérer ses relations de voisinages, son hygiène, son alimentation, ses rythmes de vie, son loyer, s'intégrer à un territoire…

Vers la sortie, les aides au relogement

Les jeunes sont accompagné.e.s dans leur projet afin de les orienter vers la solution la plus adaptée (bailleurs privés ou publics, structures d'hébergement). Ils ou elles sont

également soutenu.e.s dans la constitution des dossiers administratifs (dossier CAF, garanties, aides financières, etc.)

Les promeneurs du net

Deux professionnelles animent l'action « promeneurs du net » assurant une présence éducative sur les réseaux sociaux .

Le dispositif CEJR

Dans le prolongement du projet « invisibles » notre association a été retenue pour l'appel à projet CEJR.
Ce dispositif vise à accompagner les jeunes les plus éloigné.e.s du service public de l'emploi et plus généralement en grande difficulté d'insertion.
L'action de PHAJ s'inscrit dans celle plus vaste du consortium, piloté par la Maison des Trois Quartier, qui regroupe la M3Q, Le CIFSP, les CEMEA et notre association.
Le dispositif CEJR prévoit un accompagnement pendant 6 mois, il ouvre des droits à l'allocation CEJ : 528€ par mois. Les exigences du CEJ classique sont assouplies et un accompagnement individualisé et renforcé est prévu. 6 jeunes ont été mobilisé.e.s et accompagné.e.s dans le cadre de ce dispositif et 3 contrats ont été signés.

En 2024, ce dispositif a été développé avec le déploiement de 5 logements dédiés, dans le diffus.

PASSERELLE HABITAT JEUNES

En 2024 le dispositif CEJR a été développé avec le déploiement de 5 logements dédiés, dans le diffus : le dispositif Passerelle Habitat Jeunes.

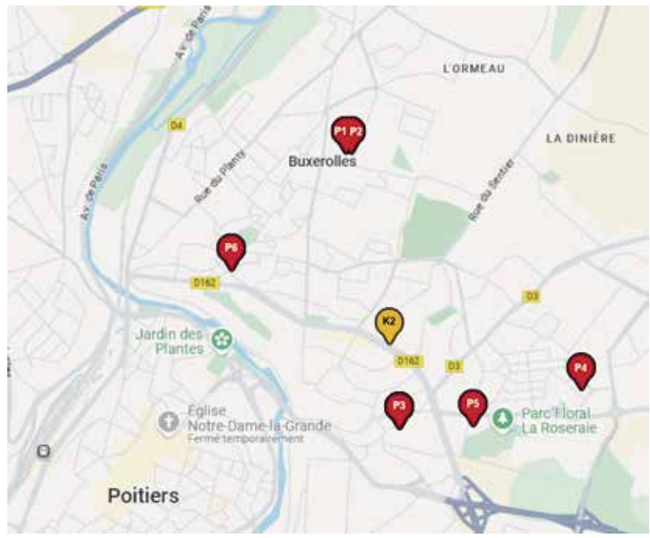

Un professionnel chargé de l'accompagnement des jeunes accueilli.e.s a été recruté fin mars 2024. Le dispositif Passerelle vise à aménager un SAS permettant de stabiliser les situations avant l'entrée en résidence.

Poitou habitat jeunes a été retenu pour accompagner des jeunes de 18 à 25 ans bien souvent sans logement par l'intermédiaire du CEJ rupture sur la période (2023-2025). Ce dispositif soutient des personnes bien souvent éloignées de l'emploi, du logement, de la santé. Nous avons accueilli 80% d'hommes et 20 % de femmes sur la période 2023- 2024 .

Type de logement

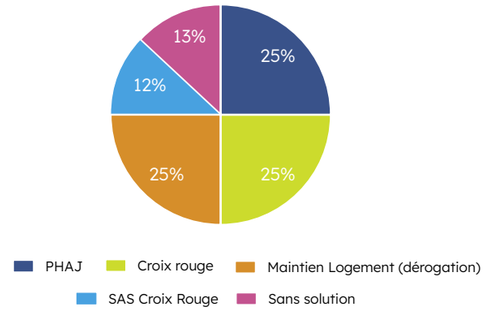

Les jeunes dans le dispositif

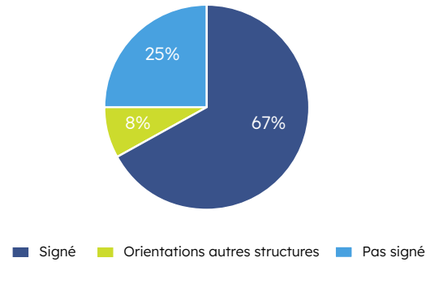

Pour l'année 2024, un certain nombre de jeunes (8 personnes) a bénéficié d'un hébergement individuel pour 6 mois. Il peut évoluer en fonction des parcours et des problématiques de chacun.e. Ces logements de type 1 sont concentrés autour du quartier des Couronneries (Montbernage, Saint Eloi, la Roseraie, Buxerolles). Nous avons actuellement 6 logements sur le SAS Passerelle. Les personnes que nous accueillons

sont en situation de grande précarité.

L'action de PHAJ s'inscrit dans un consortium qui regroupe plusieurs structures complémentaires le CIF-SP, les CEMEA et la Maison des Trois Quartiers (M3Q), qui pilote l'action du CEJR. Nous travaillons en étroite collaboration avec différents partenaires tels que la Mission Locale. Ce dispositif ouvre des droits à une allocation de 528€ par mois sur une période de 6 mois.

L'objectif est d'offrir un accompagnement global en fonction des demandes des jeunes et de leur situation du moment autour du droit commun .
Ce dispositif a vu le jour avec le soutien de la DDETS 86.

Notre action se situe en partenariat avec le SIAO de la vienne. La finalité de ce dispositif est de consolider un accompagnement autour des personnes mal logées ou à la rue, à travers le SAS Passerelle Poitou Habitat Jeunes.

Typologies de jeunes suivi

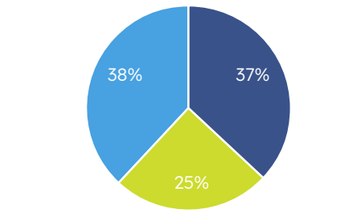

Accompagnement professionnel

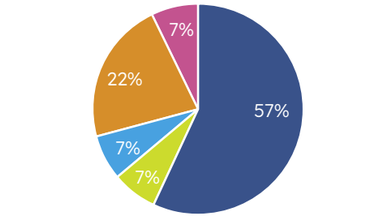

Travailler en collaboration avec le SIAO et renforcer le partenariat entre les acteurs locaux permet de repérer les personnes en rupture sociale et d'apporter un début de solution et parfois un regard différent.

L'ACCOMPAGNEMENT DU CADRE DE VIE

L'action d'accompagnement des jeunes est renforcée par l'Accompagnatrice du cadre de vie qui intervient pour aider les résidente.s dans la gestion de leur logement et de leur quotidien. Elle développe également des activités collectives sur des thématiques liées à l'alimentation et à la santé.

Les missions de l'Accompagnatrice du cadre de vie sont de :

- Repérer les situations à risque dans les domaines de l'hygiène, la sécurité, l'alimentation et la santé (le cadre de vie) ;
- Participer à la vie collective en créant des animations pour améliorer le quotidien des jeunes ;
- Veiller à l'entretien des espaces communs ;
- Participer à la gestion locative en établissant des pré-états des lieux et les états des lieux entrants et sortants ;
- Centraliser et transmettre les informations liées au cadre de vie aux différents pôles concernés ;
- En lien avec l'équipe d'accompagnement, réaliser un suivi spécifique des jeunes dans la gestion de leur quotidien (alimentation, hygiène, sécurité…).

Les actions collectives 2024

- En mars, avril et juin : des petits déjeuners ont été mis en place les samedis
- En octobre : un forum santé a été organisé par le pôle animation. Plusieurs animations ont été mises en place : yoga du rire, massage bien-être, relaxation multisensorielle, ….

Les suivis individuels 2024

- 2 suivis individuels et personnalisés ont été mis en place, de manière hebdomadaire.
- Des visites d'installation ont été mises en place 15 jours après emménagement. Avec le déménagement, tous les résident.e.s ont reçu une visite.
- Des états des lieux entrant et sortant ont été effectués en fonction des besoins.
- Une visite de courtoisie a été organisée dans tous les logements deux fois dans l'année.

L'aménagement des logements

- 5 aménagements de logement du sas passerelle, en lien avec Valoris
- Aménagement de la tiny et suivi de la première installation

L'ANIMATION ET LA VIE COLLECTIVE

L'animation et la vie collective s'organisent entre des actions quotidiennes en « vie collective » et des projet structurants pluriannuels.

Inscrits dans l'ANRU et dans le partenariat sur le quartier, ces projets ont pour objectif de travailler avec les résident.e.s autour de thèmes structurants permettant leur autonomie et leur capacité de faire ensemble.

LES PROJETS STRUCTURANTS PLURIANNUELS.

« ENTREZ LES ARTISTES »

Dans le cadre de l'appel à projet « cités éducatives » (santé, sport, culture comme vecteur d'émancipation), avec la collaboration de l'OCNA (Orchestre de Chambre de Nouvelle Aquitaine) nous avons organisé des concerts in situ et hors les murs. « Entrez les artistes » a permis entre autre, d'initier à l'écoute de la musique classique en live, une découverte pour certain.nes.
Le jeudi 7 mars à 14h30 : nous avons reçu une trentaine d'élèves de CP/CE1 de l'école Charles Perrault et un quatuor à cordes pour un concert de ¾ d'heure. Le soir, ce même quatuor a fait un concert d'une heure dans le hall de la résidence, suivi d'un apéro-échange avec les musicien.nes.
Le mardi 12 mars nous sommes allé.e.s avec 15 résident.es et salarié.es et bénévoles, écouter au TAP un concert à partir de 19h30 (gratuité avec la carte Joker pour la plupart).
Le samedi 23 mars dans l'après-midi pour un goûter musical nous avons reçu un duo de tubas.
Pour clôturer le projet « Entrez les artistes » un quintet de cuivre est venu pour un concert le dimanche 23 juin pendant le marché. En plus de nombreux.ses résident.e.,s des voisin.e.s des Couronneries qui ont participé ont été invité à entrer dans Barangaï K2 et à partager un moment convivial.

EXPO SANTÉ MENTALE

Exposition interactive, du 28 octobre au 05 novembre 2024.

- Veille sur les écrits et relevé des enveloppes confidentielles.
- Soirée atelier écriture Slam le 30 octobre 2024.
- Soirée clôture le 5 novembre.

Considérant que la santé psychique des jeunes est un élément essentiel de l'intégration sociale, ce projet a pour objectif la promotion de la bonne santé mentale des jeunes accueilli.e.s.
L'exposition rend la visiteuse ou le visiteur actif.ve et acteur.trice et la veille quotidienne permet de prévenir une urgence et de créer un premier contact avec les équipes les plus pertinentes au regard de la situation (l'équipe du CHL).

La boite à messages CONFIDENTIELS a été utilisée

+

On peut estimer qu'une quinzaine de visiteurs et visiteuses s'est exprimé.

Chaque photo a été commentée. Aucuns propos déplacés n'ont été écrits

-

Les photos exposées dans le hall ont été moins commentées et plus dans les derniers jours. Peut-être parce que trop visibles.

Échelle des émotions : une dizaine de personnes a mis une croix. Au vu du nombre de passages journaliers à cet endroit (panneau entre l'ascenseur et l'escalier) le nombre est faible. Elle n'était peut-être pas assez compréhensible et lisible.

Lors de l'atelier slam, les écrits se sont faits à partir des photos exposées.
Lors de la soirée de clôture, les résident.e.s ont manifesté un grand intérêt et ont pioché dans les nombreuses documentations apportées par les professionnel.le.s et sont resté.e.s au-delà de la soirée pour prolonger un temps amical entre elles.eux.

Lors de la soirée de clôture du 5 novembre une dizaine de résident.e.s et ancien.nes, 4 personnes de l'asso (SC, bénévoles, salariées) et 5 professionnel.le.s , dont un de Pictadom prévu pour animer la soirée, étaient présent.e.s.

Les échangent « tour de table » étaient bienveillants et informatifs, et ceux informels autour de l'apéro étaient instructifs (chacun, chacune ayant cherché et trouvé des réponses dans un échange personnel auprès d'un.e professionnel.le).

LE MENSUEL « BARANGAI ACTU » ET PORTRAIT DU MOIS

Suite aux ateliers « deviens journaliste » avec Cloé Arrault du média Micro Canap', l'association a créé son propre journal récapitulant les événements passés et à venir et mettant en avant les résident.e.s notamment grâce au portrait du mois, diffusé également en ligne sur les réseaux sociaux

RIEN DE NEUF

Valoriser les potentiels des résident.e.s (confiance en soi)/Changer le rapport aux objets et à la consommation/Se faire plaisir en faisant soi-même.

Deux soirées avec les Petits Débrouillards (janvier et juillet) : apéro bidouille pour aiguiser les esprits et relever des défis scientifiques.

Installé.e.s dans le hall ces soirées ont eu du succès car les résident.e.s se sont souvent arrêté.e.s en prenant l'ascenseur. Curieux ou curieuses, ils et elles sont resté.es pour expérimenter et essayer de résoudre des énigmes.

LA CTV !

« Si t'y vis », première télévision du Quartier des Couronneries en partenariat avec le Centre d'Animations des Couronneries.

Il s'agit de créer une télé de quartier, un média de proximité de type « envoyé spécial aux Couronneries et réaliser des petits sujets mêlant des thèmes du quotidien, brisant les clichés. Les jeunes seront les réalisateurs-réalisatrices, scénaristes, monteurs-monteuses. Les objectifs spécifiques du projet sont

- Développement de l'esprit critique.
- Renforcement de la réflexion de chaque citoyen.ne vis-à-vis des médias.
- Prise de conscience critique et connaissance des enjeux de la vie personnelle et sociale liés à la communication médiatisée.
- Exercer un regard créatif sur le média et développer des capacités d'expression dans la communication médiatique.

Ce projet soutenu jusqu'en Juin 2025 par Cités Educatives doit permettre aux résident.e.s de découvrir les facettes du journalisme, du tournage et du montage à travers huit émissions.

LES ACTIONS QUOTIDIENNES

BYE BYE KENNEDY (19 JANVIER 2024)

Restitution en avant-première du film **Bye Bye Kennedy** réalisé par les résident.e.s de K1 en partenariat avec le Centre d'Animations des Couronneries. Ce moyen métrage de 42 minutes qui a été réalisé sur l'année 2023, a été diffusé pour la première fois sur le grand écran **le 19 janvier 2024** dans la salle du Carre Bleu situé sur le quartier.
Cet événement a été suivi d'une **cérémonie des K'dor** qui a permis de valoriser les acteurs et actrices de ce projet. Il a rassemblé 120 personnes.

ATELIER SLAM (DU 23 JANVIER 2024 AU 15 OCTOBRE 2024)

Cette année encore, l'association a accueilli **Papyrusse** pour animer les ateliers slam. Un moyen pour toutes et tous de pouvoir s'exprimer, jouer avec les mots voir les découvrir. Lors des **10 séances**, l'intervenant a proposé plusieurs façons de composer autour de diverses thématiques. Ces séances ont permis de créer un bon nombre de textes individuels et collectifs et certain.nes se sont par la suite prêté.e.s à l'exercice en allant sur des scènes ouvertes.

BOXE SPORTIVE EN FÉVRIER

En février, **2 soirées** ont eu lieu dans la yourte avec **Gymchaft** pour découvrir la pratique de la boxe. Gymchaft est aussi intervenu le soir de Barangaï party.

APÉRO DES REPRÉSENTANT.E.S DES RÉSIDENT.E.S (20 FÉVRIER 2024)

Les représentant.e.s des résident.e.s, qui siègent au Conseil d'Administration de Poitou Habitat Jeunes se sont présenté.e.s et ont expliqué la **nouvelle organisation du Conseil de Vie Sociale**. Jean et Safae ont proposé un **apéro** dans le hall et ont pu croiser ainsi une vingtaine de résident.e.s.

JOURNÉE HIPHOP À MONTMORILLON (2 MARS 2024)

A l'initiative de la **MJC Claude Nougaro de Montmorillon** en partenariat avec leur habitat jeunes, cinq résidents ont pu s'initier aux différentes pratiques de la culture hiphop (scratch, beatbox, rap, etc..). Une occasion de créer des **échanges** avec d'autres jeunes aussi en habitat jeunes dans un **milieu rural**. La soirée s'est terminée par une restitution des ateliers et un **concert** de l'artiste intervenu sur la journée.

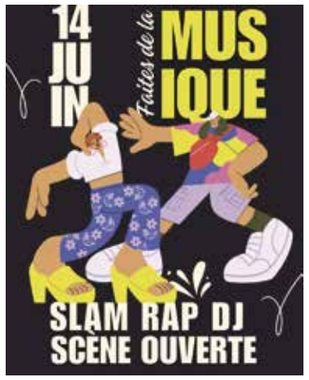

SCÈNE OUVERTE 14 JUIN 2024

Les scènes ouvertes sont des espaces d'**expressions libres** pour les artistes qu'ils ou elles soient amateurs-amatrices ou professionnel.le.s. Ce format permet d'expérimenter tout en créant des échanges. Certain.e.s résident.e.s ont donc pu **jouer de l'instrument**, d'autres ont **slamé**, **rappé** ou même **mixé**. Cela a notamment permis de découvrir que des mélomanes talentueux habitent aussi en habitat jeunes. D'autres ont continué cette pratique par la suite en fréquentant les scènes ouvertes locales.

BRICOLAGE ET CRÉATION

Courant juin **bricolage**, **récup** et **création** ont occupé plusieurs après-midi. Installé.e.s dans le hall, sans communication préalable, ces séances impromptues ont eu un grand succès.

WEEK END WECH JUIN 2024

Comme les années précédentes la résidence Barangaï K2 a répondu présente au week-end WECH organisé par l'URHAJ. Une dizaine de résident.e.s a représenté leur **totem** et participé aux divers ateliers proposés. L'association a d'ailleurs animé un **ciné débat** sur le film « Bye Bye Kennedy » qui a suscité un intérêt particulier dans le réseau.

ELECTIONS LÉGISLATIVES 25 JUIN 2024

Lors des élections législatives, l'association a souhaité **sensibiliser** les résident.e.s sur le vote et ses enjeux **face à l'extrême droite.** Ainsi une dizaine de résident.e.s a pu décortiquer les programmes des différents partis, et pour certain.e.s, **réactualiser leurs connaissances** afin de faire un choix éclairé au moment du vote .

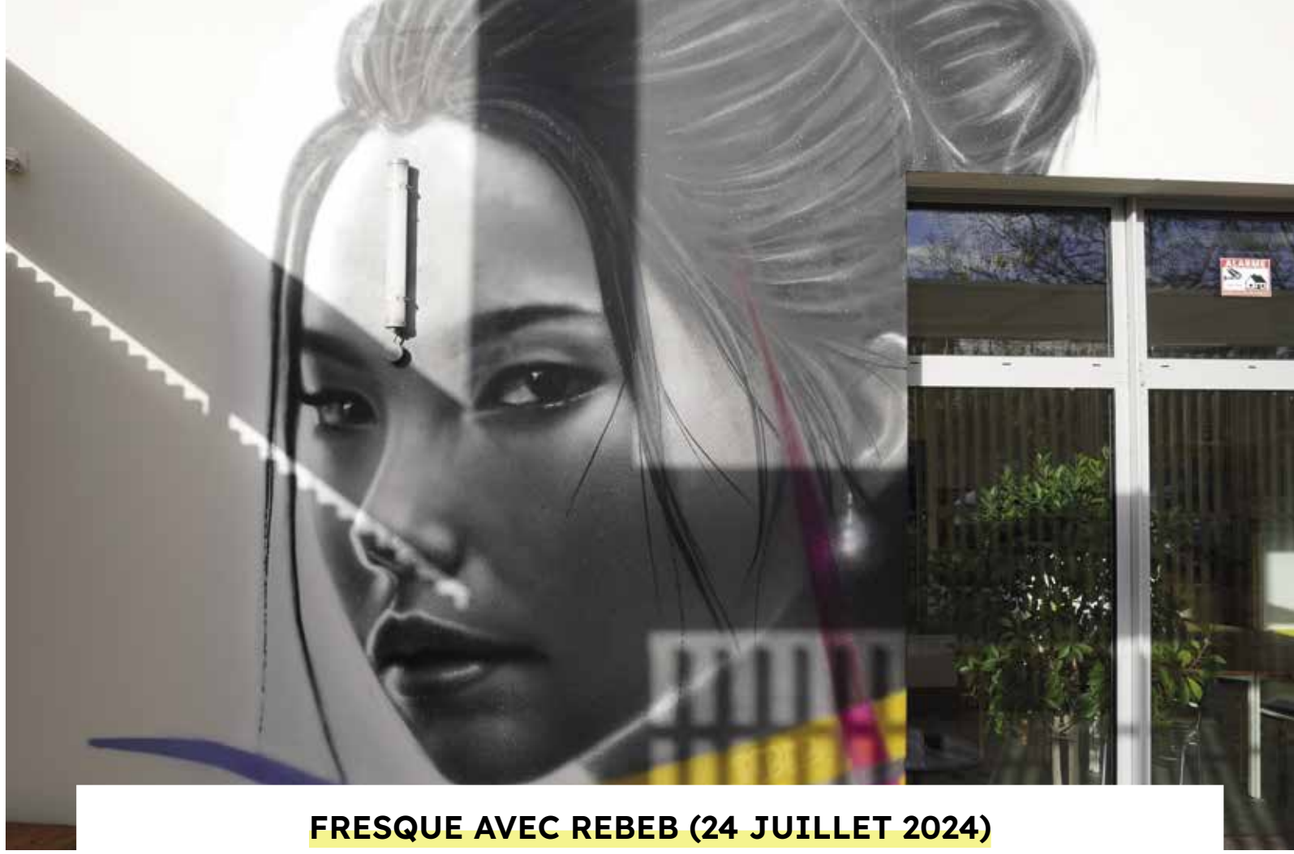

FRESQUE AVEC REBEB (24 JUILLET 2024)

Dans le cadre de « **Quartier d'été** » afin de rendre la terrasse plus attractive. Les résident.e.s de K2 ont pu rencontrer quatre artistes différents et ont choisi Rebeb, un **graffeur** qui réalise des portraits réalistes pour concevoir ensemble cette **pièce unique**. Réalisé avec 5 résident.e.s.

ATELIER « DEVIENS JOURNALISTE » (AOÛT 2024)

En amont du projet de média CTV, l'association a permis aux salarié.e.s et résident.e.s de se former au **journalisme** et aux outils journalistiques (caméra, son, montage, réseaux sociaux, etc).
C'est donc lors de ces **huit séances** qu'à émergé l'idée du « Barangaï Actu » pour **communiquer** au sein de la résidence.

ENSEIGNE (SEPTEMBRE 2024)

Installation culinaire et artistique, de Marie Sirgue et Halima Guedouar, avec la participation des résident.e.s de Barangaï K2 et des habitant.e.s du quartier .
Inauguration le dimanche 15 septembre à 11h, sur l'esplanade du **marché des Couronneries**.

BARANGAÏ PARTY (3 OCTOBRE 2024)

La première Barangaï Party a rassemblé une centaine de personnes.
Lors de cet évènement les résident.e.s ont participé à une ballade dans la résidence qui a permis de récolter leurs avis sur les espaces collectifs afin de les améliorer. Un **forum culture** était proposé pour ceux et celles qui souhaitaient faire une carte Joker ou Culture. La soirée s'est poursuivie par la prestation d'un **groupe local N.O.D**. La casa de la culture (association des résident.e.s) proposaient des sandwichs à vendre.

ATELIERS CROCHETS

Les ateliers crochets mis en place avec les compétences de Cécile en service civique, une **grande réussite** toujours une belle **participation mixte et bienveillante**. Cécile a fait appel à la générosité de la Croix Rouge pour récupérer gratuitement de nombreuses pelotes de laine.

ATELIER RÉPARATION DE VÉLO

En octobre et en décembre **deux ateliers** organisés avec Biclou, un premier sur les **réparations basiques** et le second sur la **sécurité en deux roues** (vélo ou trottinette)

CRÉATION CTV (28 OCTOBRE 2024) (ÉMISSION 1 EN DÉCEMBRE)

C'est en octobre que le **projet CTV** a démarré avec un premier brainstorming. La ligne éditoriale et les idées de rubriques étant définies, nous avons rapidement fait les premiers tests.
Malheureusement les évènements tragiques sur le quartier en octobre (couvert par énormément de médias) ont monopolisé les habitant.e.s du quartier. Dans ce contexte nous avons préféré ne pas attiser les craintes.
La **première émission** a donc été faite avec les prises de test pour ne pas prendre plus de retard et a été diffusé le jeudi 05 décembre.

VACANCES POUR TOUS ET TOUTES

Les vacances et les loisirs sont un droit fondamental. Un moment d'ouverture aux autres, à la nature, un moment de découverte, d'apprentissage ou simplement de respiration dans le quotidien.
Le départ en vacances est pour nous un outil d'**émancipation individuelle**. Nous défendons le collectif comme apport d'une expérience de citoyenneté, de découverte des différences de l'autre, des valeurs de co-veillance et des souvenirs communs.
Dans le cadre du dispositif « Vacances pour toutes et tous » soutenu par la Ville de Poitiers, **10 résident.e.s** ont bénéficié de ce dispositif sur un séjour de **5 jours** en avril à Marseille.

PARCOURS VACANCES

En collaboration avec l'**association Vacances Ouvertes**, nous participons à l'opération Parcours Vacances pour le départ autonome des jeunes en vacances. Cette action permet aux jeunes accueilli.e.s de bénéficier de bourses individuelles de 180 € pour leurs vacances.

25 résident.e.s ont pu bénéficier de bourses individuelles pour leurs vacances en 2024.
Parcours Vacances est un dispositif à destination des **16-29 ans** soutenu.e.s dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Il accompagne les jeunes vers l'**autonomie** grâce à la construction d'un projet vacances. Cet outil permet d'agir sur des ressorts très intimes comme la confiance en soi, la diminution du sentiment d'échec, l'autonomie.
Il permet en outre l'acquisition de compétences transférables dans le quotidien, telles que l'**organisation**, la construction d'un **budget**, la mobilité … et favorise l'inclusion sociale des publics.

PLACES DE SPORTS TOUTE L'ANNÉE

Depuis plusieurs années, la mairie nous offre des places pour des **événements sportifs**. Cela permet pour certain.e.s de pouvoir participer à ces évènements en direct et ainsi **découvrir** plusieurs disciplines sportives (basket, foot, tennis, etc).

LE CONSEIL DE VIE SOCIALE / BARANGAÏ PARTY

Avec la nouvelle organisation du CVS, les conseils sont maintenant précédés par une Barangaï Party. La première a eu lieu en novembre 2024.
Elles sont un lieu d'**échanges** et de **rencontres**. Elles permettent d'entendre la voix à la fois des résident.e.s et des salarié.e.s. Les résident.e.s sont au cœur de cette instance, à travers les **remarques**, **idées**, **questions**…
Le CVS devient lui un lieu de prise de décision concrète.
À noter également le travail sur le guide des résident.e.s et le règlement intérieur du CVS qui ont été élaboré cette année.

A VENIR 2025

Le projet tiny

2025 sera marquée par le déploiement du projet ! C'est ainsi que nous prévoyons d'acquérir trois tiny et de les installer sur des communes de Grand Poitiers .
Un partenariat est d'ores et déjà lancé avec les Municipalités que nous remercions pour leur soutien et leur collaboration.

Maîtrise d'ouvrage collective

Impulser une dynamique partenariale autour des enjeux de l'accès au logement pour les jeunes à travers diverses solutions sur la Technopole du Futuroscope (Chasseneuil-du-Poitou et Jaunay-Marigny).

La CTV :

to be continued !

Crédit photo :
Annabelle Avril
Antoine Seguin
Poitou Habitat Jeune

Mise en page :
mcellulegraphique.com

poitouhabitatjeunes.fr

instagram.com/barangaik2_animations

facebook.com/phajanimation